

**PROCES VERBAL du COMITE SYNDICAL de L'ECOLE DEPARTEMENTALE
de MUSIQUE des ALPES-MARITIMES
le 15/01/2007
CONSEIL GENERAL**

PRESENTS :

- M. Jean THAON, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Lantosque,
- M. Alain FRERE, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Tourrette-Levens,
- M. Charles-Ange GINESY, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Péone-Valberg,
- M. Gérard MANFREDI, Conseiller Général, Maire de Roquebillière,
- M. Gilbert MARY, Conseiller Général,
- M. Jacques VICTOR, Conseiller Général,
- M. Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de Roquestéron,
- Mme Claude RENAUDO, Conseillère Municipale de Carros.

REPRESENTES :

- M. Christian ESTROSI, Président du Conseil Général, Ministre,
- M. Paul CUTURELLO, Conseiller Général,
- M. Auguste VEROLA, Conseiller Général.
- Mme Bernadette FORESTIER, Conseillère Municipale de Tende,
- Mme Marcelle PASTOR, Adjointe au Maire de Saint-Sauveur-sur-Tinée,

ABSENTS :

- M. José BALARELLO, Vice-Président du Conseil Général, Sénateur,
- M. Fernand BLANCHI, Conseiller Général, Maire de Valdeblore,
- M. Paul CUTURELLO, Conseiller Général,
- M. Gaston FRANCO, Conseiller Général, Maire de Saint Martin Vésubie,
- M. Alain FRERE, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Tourrette-Levens,
- M. René GILLY, Vice-Président du Conseil Général, Maire de la Tour-sur-Tinée,
- Mme Colette GIUDICELLI, Vice-Président du Conseil Général,
- M. Thierry GUEGUEN, Conseiller Général, Maire de Séranon,
- Mme Claudine LAURIERE, Conseiller Général,
- M. Jean-Mario LORENZI, Conseiller Général, Maire de Sospel,
- M. Jean-Pierre MANGIAPAN, Conseiller Général,
- M. Jean-Pierre MASCARELLI, Conseiller Général, Maire de Bouyon,
- M. Gérard MANFREDI, Conseiller Général, Maire de Roquebillière,
- M. Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de Gilette,
- M. Eric PAUGET, Conseiller Général,
- M. Robert VELAY, Conseiller Général, Maire de Puget-Théniers.
- M. Auguste VEROLA, Conseiller Général.
- Mme Marie-Lou ALLAVENA, Conseillère Municipale de Breil-sur-Roya,
- M. Marc ALUNNI, Adjoint au Maire de Valdeblore,
- Mme Denise BRUN, Conseillère Municipale de Roquebillière.

38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE

Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83

edmam@wanadoo.fr

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

Absents (suite)

- M. Jean-Marc BONNET, Adjoint au Maire de Sospel,
- M. Pascal BOURGOIN, Conseiller Municipal de Roquebillière,
- M. Lucien CARLES, Adjoint au Maire de Saint-Etienne de Tinée,
- M. Pascal CONDOMITTI, Conseiller Municipal de Péone-Valberg,
- M. Luc FALIBOIS, Adjoint au Maire de Coursegoules,
- Mme Yveline GARIBALDI, Conseillère Municipale de Puget-Thénières,
- M. Henri GIUGE, Adjoint au Maire de Saint-Martin-Vésubie,
- Mme Aline GIRAUD, Conseillère Municipale de Guillaumes,
- M. Edgar MALAUSSENA, Maire de Villars-sur-Var,
- M. Pierre MARIO, Adjoint au maire de Saint-Sauveur-sur-Tinée,
- Mme Marcelle PASTOR, Adjointe au Maire de Saint-Sauveur-sur-Tinée,
- Mme Michèle PECQUEUR, Conseillère Municipale de Saint-Vallier de Thiey,
- Mme Simone RAYBAUD, Adjointe au Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne,
- M. Jean-Yves RAMI, Maire d'Isola,
- Mme Claudette ROUQUIER, Adjointe au Maire d'Andon.
- Mme Martine STEFANI, Adjointe au Maire de Clans.

EXCUSES :

- M. Edmond CLARY, Adjoint au Maire d'Isola,
- Mme Claudine LAURIERE, Conseiller Général,
- Mme Francine SOMARIA, Adjointe au Maire de Gilette,

ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :

- M. Daniel TREHIN, Payeur Départemental.
- Mme Danièle ZARAGOZA, Chargée des subventions culturelles du Conseil Général.
- M. Roger BRUN, Directeur Général de l'Ecole Départementale de Musique.
- M. Renaud BRANDI, Agent Comptable à l'Ecole Départementale de Musique.
- Mme Jeamine OTTO-BRUC, Chargée de Mission à l'Ecole Départementale de Musique.

ORDRE DU JOUR :

1. Décision modificative

Le Docteur FRERE, Vice-Président de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes, représentant le Président ouvré la séance à 14h00.

Il indique que compte-tenu de l'augmentation des activités de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes, les membres du Comité Syndical doivent débattre d'une décision modificative d'un montant de 95 000 euros indispensable à l'équilibre des comptes 2006 entraînant une participation complémentaire du Conseil Général d'un montant de 60 000 euros.

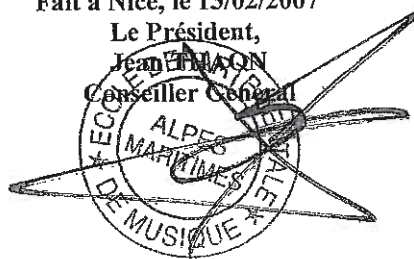
APPROUVE A L'UNANIMITE

Il tient tout particulièrement à remercier le Président du Conseil Général, Monsieur Christian ESTROSI et ses représentants qui, par leur effort financier, permettent le bon fonctionnement du Syndicat Mixte « Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes ».

Aucune question nouvelle n'étant soulevée, il clôt la séance en remerciant l'ensemble des membres présents.

Fait à Nice, le 13/02/2007

Le Président,
Jean MAGN
Conseiller Général



250601499
Code INSEE

ECOLE DE MUSIQUE
Syndicat mixte

DM 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice 44
Nombre de membres présents 12
Nombre de suffrages exprimés 12
VOTES : Contre - Pour 12
Date de convocation : 11/01/2007

Présents :

MM. THAON, BALDINI, CUTURELLO, GINESY, FRERE, MANFREDI, MARY,
VEROLA, VICTOR,
MMES FORESTIER, PASTOR, RENAUDO.

Objet :

DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6042 : Achat presta ^p service sauf terra		700,00 €		
D 60632 : F. de petit équipement		700,00 €		
D 6064 : Fournitures administratives		800,00 €		
D 6065 : Livres, disques, cassettes	250,00 €			
D 6135 : Locations mobilières		900,00 €		
D 61551 : Entretien matériel roulant		3 250,00 €		
D 61558 : Entretien autres biens mobiliers		3 300,00 €		
D 6232 : Fêtes et cérémonies		270,00 €		
D 6236 : Catalogues et imprimés	700,00 €			
D 6237 : Publications		550,00 €		
D 6241 : Transports de biens	500,00 €			
D 6256 : Missions		24 500,00 €		
D 6262 : Frais de télécommunication		860,00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 450,00 €	35 830,00 €		
D 6338 : Autres impôts & taxes		2 000,00 €		
D 64118 : Primes TITULAIRES		3 900,00 €		
D 64131 : Rémunération		24 500,00 €		
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF	7 150,00 €			
D 6453 : Cotisations caisses retraite		2 700,00 €		
D 6475 : Médecine du travail		270,00 €		
D 6488 : Autres charges		33 900,00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel	7 150,00 €	67 270,00 €		
D 6533 : Cotisations de retraite		500,00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		500,00 €		
D 675 : Valeur comptable immob. cédées	50,00 €			
D 676 : Diff. réalis. pos. transf. inv.		50,00 €		
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	50,00 €	50,00 €		
R 7068 : ELEVES droits inscriptions				15 000,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services				15 000,00 €
				65 000,00 €

250601499
Code INSEE

ECOLE DE MUSIQUE
Syndicat mixte

DM 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

R 74741 : Participat° COMMUNES statutaires			5 000,00 €
R 7478 : Autres organismes			10 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations			80 000,00 €
Total	8 650,00 €	103 650,00 €	95 000,00 €
INVESTISSEMENT			
D 19 : Diff. sur réalisations d'immob.		500,00 €	
TOTAL D 19 : Diff. sur réalisations d'immob.		500,00 €	
D 2188 : Instruments de Musique et Autres	500,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	500,00 €		
Total	500,00 €	500,00 €	
Total Général		95 000,00 €	95 000,00 €

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Président

Le Président

Jean THAON
Conseiller Général

